

L'accès à la nationalité française par décret et par mariage

En 2015, le flux annuel des acquisitions de la nationalité française par décret et par mariage avec 86 608 nouveaux Français est en hausse de **12,0 %**. Les acquisitions par décret augmentent **6,9 %** et les acquisitions par mariage de **27,0 %**.

Il convient de noter qu'à ces deux principaux modes d'acquisition de la nationalité française s'ajoutent les acquisitions par déclaration anticipée, par un autre type de déclaration et sans formalités, pour lesquelles les données sur l'année 2015 ne sont pas encore disponibles.

Aussi, l'ensemble des statistiques annuelles sur les acquisitions de nationalité pour l'année 2015 feront-elles l'objet d'une publication complète en juillet 2016.

Acquisitions de la nationalité française par décret et par mariage Flux de 2009 à 2015

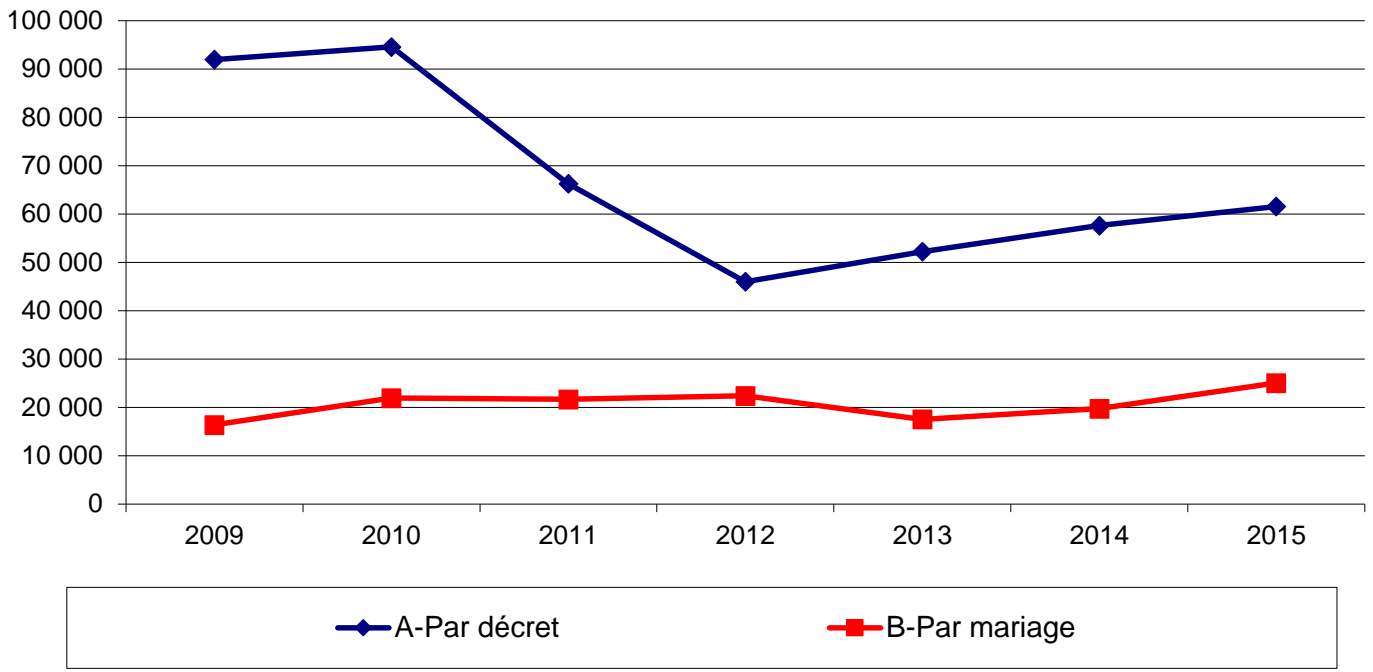
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2015-2014
A-Par décret	91 948	94 573	66 273	46 003	52 207	57 610	61 564	6,9%
Par décret adultes	63 513	65 305	46 479	32 875	38 093	40 941	43 494	6,2%
Par décret enfants	28 435	29 268	19 794	13 128	14 114	16 669	18 070	8,4%
B-Par mariage	16 355	21 923	21 664	22 382	17 513	19 725	25 044	27,0%
Par mariage adultes	15 655	21 022	20 719	21 525	16 786	19 000	24 153	27,1%
Par mariage enfants	700	901	945	857	727	725	891	22,9%
Total (A+B)	108 303	116 496	87 937	68 385	69 720	77 335	86 608	12,0%

Sources : DSED – direction générale des étrangers en France - SDANF

Champ : France entière

Note de lecture : sur les 77 335 acquisitions de nationalité en 2014, 19 725 étaient des acquisitions par mariage (y compris les effets collectifs)

Acquisition nationalité française par décret et par mariage de 2009 à 2015



Source : DGEF-SDANF- DSED